



## Création d'une SCI immobilière par un étranger

-----  
Par Mohamed Saafi

Bonjour,

Je sollicite pour aide par rapport a la situation suivante :

Étant étranger avec un titre de séjour pluriannuel "passeport talent - salarié qualifié", il me semble que je ne peux pas créer une SCI immobilière directement. Pour cela, il faudrait que je demande un autre titre de séjour, appelé "passeport talent - créateur d'entreprise", ce qui pourrait poser des problèmes par rapport à mon CDI actuel.

J'ai donc réfléchi à une autre possibilité : pourrais-je m'associer avec un Français qui créerait la société, puis acheter des parts par la suite ? Est-il nécessaire qu'il reste actionnaire majoritaire, ou pas forcément ?

Merci beaucoup par avance pour votre aide.